

Siège social :

33 Rue du Général de Gaulle

62880 ANNAY-SOUS-LENS

☎ : 03.21.42.84.44

Agrément : E2506200050 Siret : 3178865300029

Centre de formation :

Zone Artisanale de la fosse 3

62680 MERICOURT

☎ : 03.21.67.58.58

PERMIS CE (44 tonnes)

Objectif : Le permis CE permet de conduire un véhicule qui présente les 4 caractéristiques suivantes :

- Affecté au transport de marchandises ou de matériel
- PTAC Poids total en charge du véhicule : poids maximal autorisé, c'est-à-dire poids du véhicule et de ce qu'il transporte (personnes, marchandises, etc.). Correspond à la masse maximale autorisée ou MMA. Information disponible sur la certificat d'immatriculation (carte grise) du véhicule (rubrique F2). supérieur à 3,5 tonnes (sans limitation supérieure),
- 9 places assises maximum (conducteur compris)
- PTAC de la remorque supérieur à 750 kg (ou semi-remorque)

Pré requis : 21 ans, titulaire du permis C

Validation : permis de conduire de catégorie CE à renouveler tous les 5 ans

Déroulement :

Conduite hors circulation :

La séquence théorique de la formation pour obtenir le permis CE a pour but de :

- faire connaître aux élèves les **normes techniques concernant les véhicules poids lourds ainsi que leurs équipements** ;
- faire connaître les **règles de circulation à respecter** lors de la conduite d'un poids lourd, la **réglementation sociale des transports, l'essentiel des notions à maîtriser** sur la réglementation relative à la **coordination des transports** ;
- aborder les **différentes étapes des manœuvres essentielles** comme la marche avant, la conduite à allure lente, les arrêts de précision, la marche en allure faible ou dans un trafic faible ...

Conduite en circulation :

La séquence de cours en pratique a pour objectif de :

- **s'entraîner aux techniques essentielles** avec un véhicule poids lourds ;
- apprendre le **positionnement du véhicule sur la chaussée, le franchissement d'une intersection, le changement de direction** selon le gabarit de la voiture, la conduite dans des conditions normales sur route/en agglomération/sur autoroute...

Des séances sont également consacrées à la prise de connaissance des situations présentant des difficultés particulières.

Obtention du permis CE

Il y a **deux épreuves distinctes, l'épreuve Hors Circulation et En circulation** qui se déroulent en fin de formation selon les places attribuées par les services préfectoraux.

L'épreuve pratique comprend plusieurs exercices : interrogations écrite et orale, tests sur les vérifications courantes de sécurité, et des exercices de maniabilité.

Pour être admis, il faut obtenir **plus de 24 points**, ne pas avoir de note éliminatoire et obtenir un résultat favorable à l'exercice de maniabilité.

Le bénéfice de l'épreuve hors-circulation peut être conservé pour trois épreuves en circulation pendant un an au maximum à partir de la réussite à l'épreuve HC à condition que l'épreuve théorique soit réussie.

Pour être reçu à l'épreuve en circulation, chaque candidat doit obtenir **au moins 17 points et ne pas commettre une erreur qui cause une note éliminatoire**.

Épreuve pratique

Les résultats de l'épreuve pratique ne sont pas directement communiqués par l'inspecteur mais **consultables en ligne** sur le site de la Sécurité routière 48 heures après l'examen.

En cas de réussite à l'examen, il est possible de **télécharger le certificat d'examen du permis de conduire**, qui, accompagné d'un titre d'identité, peut servir de permis de conduire pendant quatre mois à partir du jour de l'examen.

TARIFS

- **Formule permis CE AVEC code : (+ 5 ans de permis) 2650€** net de taxes par personne
(hors redevance examen code)

(20h de pratique, 1 accès code internet et accès en salle, 1 présentation pratique plateau, 1 présentation pratique circulation)

Temps de formation : 105h de formation à temps complet soit 3 semaines, possibilité de planning personnalisé

(20h de pratique OBLIGATOIRES comprenant plateau et circulation)

Heures supplémentaires : 100€ l'heure

Présentation pratique : 200€ / présentation

La redevance à l'examen au code de la route de 30 euros est à régler auprès de l'opérateur choisi

- **Formule permis CE SANS code : (- 5 ans de permis) 2450€** net de taxes par personne

(20h de pratique, 1 présentation pratique plateau, 1 présentation pratique circulation)

Temps de formation : 70h de formation à temps complet soit 2 semaines, possibilité de planning personnalisé

(20h de pratique OBLIGATOIRES comprenant plateau et circulation)

Heures supplémentaires : 100€ l'heure

Présentation pratique : 200€ / présentation

➤ **Pièces à fournir pour une inscription :**

- Le code des Ephotos avec signature électronique aux normes ANTS
- La copie recto verso du permis de conduire couleur
- La copie recto de la carte d'identité non périmée couleur
- La copie de la Journée d'Appel à la Défense si moins de 25 ans
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom du candidat (dernier avis impôt revenus, facture eau, elec, gaz ou téléphone)
- Si hébergé, attestation d'hébergement signée par l'hébergeant et l'hébergé et copie de la carte identité recto verso de l'hébergeant
- L'imprimé de visite médicale passée auprès d'un médecin agréé par la Préfecture
- 1 enveloppe de suivi 100 g maxi
- 2 timbres postaux

Règlement en 3 ou 4 fois sans frais possible avec la carte bleue, le RIB et carte d'identité

Agence à contacter : ZA FOSSE 3 avenue Sikorski 62680 MERICOURT

Tel : 03.21.67.58.58 Mericourt-centre@jean-pajor.com